

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20250610-202516D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Nombre de conseillers :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 9

Présent : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt cinq

Le 10 juin à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche-en-Forez

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 juin 2025

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy CHARLES, conseillers municipaux.

Absent : Mr Jérôme VRAY

Excusé : Mr Frédéric GRANDPIERRE

Secrétaire de séance : Mr Laurent GRIOT

Objet : Sollicitation pour l'attribution d'un barnum par la région

Madame le Maire informe l'assemblée que la région Auvergne Rhône Alpes a ouvert un dispositif permettant aux communes de bénéficier de barnum gratuitement, afin qu'ils soient utilisés par les associations locales lors de leurs événements.

Ce dispositif est ouvert à toutes les communes éligibles au « bonus ruralité » de la Région, c'est à dire les communes de moins de 2 000 habitants et situées hors métropoles.

Un seul barnum sera attribué par commune.

Où, l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- De solliciter la région pour l'attribution d'un barnum
- Autorise Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE-EN-FOREZ, le 10 juin 2025

Le secrétaire de séance

Mr Laurent GRIOT



Le Maire

Christelle MASSON

